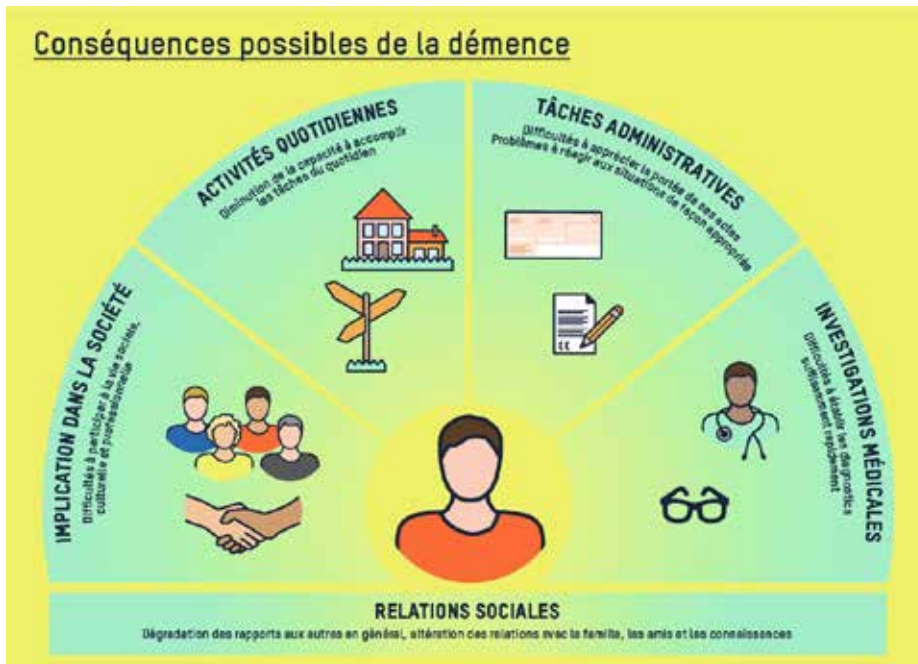


La coordination au service des personnes atteintes de démence

La démence requiert un haut degré de coordination. Alzheimer Suisse a publié une brochure dans le but d'améliorer l'harmonisation et la mise en réseau des offres des cantons, des communes et des organisations spécialisées.



La démence est une maladie aux visages multiples, et son évolution varie d'une personne à l'autre. Pour garantir une prise en charge individuelle, les offres existantes doivent pouvoir être coordonnées. C'est ce que propose la nouvelle brochure d'Alzheimer Suisse. Photos: m&ad

Chaque démence a une évolution individuelle. Cela veut dire qu'en Suisse, on compte environ 128 000 cas différents, autant que de personnes actuellement atteintes d'une démence en Suisse. Une étude d'Alzheimer Europe publiée en février 2020 pronostique qu'en raison du vieillissement démographique de la société, ce nombre va doubler d'ici 2050. Un défi de taille pour notre société. En effet, une maladie dont l'évolution est individuelle requiert une prise en charge individuelle et un haut degré de coordination.

Absence de vue d'ensemble et de concertation

Aussi bien les proches de personnes atteintes d'une démence que des organisations, divers groupes professionnels, le canton ou la commune se chargent au cas par cas de la coordination. Ils peuvent pour cela avoir recours à différentes offres de soutien. Mais il manque une vue d'ensemble des offres et une concertation entre celles-ci. Il n'y a pas

en Suisse d'organe officiel de référence centralisé qui chapeaute le tout. Une bonne mise en réseau et une harmonisation des offres existantes sont donc d'autant plus importantes.

Coordination par le canton et la commune: l'exemple vaudois

Une coordination par le canton ou la commune présente des avantages décisifs: il s'agit d'un interlocuteur neutre, connu et facilement accessible.

Un exemple en est le Bureau régional d'information et d'orientation (BRIO) dans le canton de Vaud, une prestation des quatre réseaux de santé du canton. Le BRIO informe et oriente la population, et plus particulièrement les personnes en perte d'autonomie, dans le réseau médico-social. Il accompagne donc également les personnes atteintes de démence, les oriente et détermine les besoins de ces personnes afin qu'elles puissent bénéficier au bon moment des aides nécessaires et des prestations les mieux adaptées. Le BRIO anticipe les

sorties d'hôpital et limite les hospitalisations inappropriées. Dans le canton de Vaud, toutes les sorties d'hôpital qui demandent l'intervention de prestataires se font par le biais du BRIO. Il en va de même des entrées en EMS.

Succès et difficultés du BRIO

Grâce à la coopération entre les prestataires régionaux, le BRIO peut réagir rapidement aux annonces de lits disponibles en EMS et les réattribuer sans perdre de temps. Des problèmes peuvent survenir lors de la mise en place d'un projet d'orientation lorsqu'il faut concilier les intérêts des services concernés, des patient-e-s et des proches. En effet, le BRIO intervient à des moments-clés de la vie d'une personne âgée et de ses proches, comme l'entrée en EMS, à savoir lorsque la personne est particulièrement vulnérable.

Le personnel du BRIO est composé principalement d'infirmiers/-ères de coordination travaillant dans la communauté, d'infirmiers/-ères de liaison sur les sites

Au sujet de la publication

Dans le cadre de la Stratégie nationale en matière de démence 2014-2019, Alzheimer Suisse (www.alzheimer-suisse.ch) a invité des expert-e-s de diverses professions et institutions ainsi que des proches de personnes atteintes de démence à des tables rondes. Ensemble, ils ont discuté des différents modèles d'offres de coordination qui existent et en ont tiré des conclusions et des recommandations d'action pour les cantons, les communes et les organisations spécialisées des domaines de la santé et du social afin d'améliorer la mise en réseau et l'harmonisation des offres. Alzheimer Suisse a résumé les résultats de ces tables rondes dans une publication disponible en français et en allemand.

Commander gratuitement:

www.publicationsfederales.admin.ch / Numéro d'article OFCL: 311.802.f / d

Version numérique à télécharger: www.strategienationaledemence.ch

Remarque sur la Stratégie nationale en matière de démence 2014-2019

Afin de continuer à encourager l'échange entre les expert-e-s et de coordonner et favoriser la visibilité des activités, le «Dialogue Politique nationale de la santé» de la Confédération et des cantons a décidé de transférer la Stratégie nationale en matière de démence 2014-2019 sur une plate-forme. Cette plate-forme sur la démence est actuellement en cours de mise en place.



La Stratégie nationale en matière de démence 2014-2019 va être transférée sur une plateforme pour donner une meilleure visibilité aux activités. Photo: mäd

hospitaliers et d'assistant-e-s sociaux. Le groupe cible est l'ensemble des personnes du réseau de santé à la recherche de renseignements spécifiques, en particulier les personnes ayant besoin de soins, les proches aidants, ainsi que les professionnels du domaine médico-social.

Les prestations du BRIO sont gratuites pour la population et les professionnels. Le financement est solidaire: le canton se charge de 40% des coûts et les partenaires (hôpitaux, CMS, EMS) de 60%.

Nouvelle brochure, bonnes pratiques

Le BRIO n'est qu'un exemple parmi de nombreuses offres de coordination proposées dans toute la Suisse. D'autres exemples sont présentés dans la nouvelle brochure Coordination des offres de prestations dans le domaine de la démence, élaborée par Alzheimer Suisse sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Flurina Näf, responsable du secteur Démence a.i., Office fédéral de la santé publique (OFSP)

*Maya Ackermann, collaboratrice scientifique d'Alzheimer Suisse
Traduction: Sophie Neuberg*

Publicité

My Local Services Offre gratuite pour votre commune

Plus d'informations sur:
www.poste.ch/mylocalservices-offre

Communiquez rapidement et en toute simplicité avec les habitants et les habitantes de votre commune

La pandémie du coronavirus nous touche tous au plus près. Pour vous aider à communiquer rapidement et en toute simplicité au sein de votre commune, la Poste propose aux communes de Suisse l'application communale «My Local Services» gratuitement dès à présent et jusqu'à la fin de l'année 2020.

Vous trouverez des informations complémentaires sur l'étendue des prestations de l'offre sous www.poste.ch/mylocalservices-offre

LA POSTE 